



HAL
open science

Licence professionnelle Services et produits pour l'habitat : conseil, vente, intégration

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Services et produits pour l'habitat : conseil, vente, intégration. 2016, Université de Rennes 1. hceres-02039550

HAL Id: hceres-02039550

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039550v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Services et produits pour l'habitat : conseil, vente, intégration

- Université de Rennes 1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mathématiques - numérique et ingénieries associées (MaNIA)

Établissement déposant : Université de Rennes 1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) Service et produits pour l'habitat : conseil, vente, intégration (SPH) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche en informatique et électronique (UFR ISTIC) de l'Université de Rennes 1 ; elle est localisée sur le campus de Beaulieu et ouverte depuis 2008. Elle est l'une des sept LP du champ de formation *Mathématiques numériques et ingénieries associées (MaNIA)* de l'Université de Rennes 1.

Le secteur d'activité concerné par cette LP est très large, allant de la fabrication des bâtiments à la gestion « informatique » de l'aide à domicile, et demande donc des compétences très variées.

La LP *SPH* est organisée en alternance, avec des périodes d'enseignement alternant avec des périodes en entreprise de septembre à juillet. Elle est composée d'un seul parcours, avec deux spécialisations possibles et au choix de 60 heures chacune.

Cette formation de niveau bac+3 est accessible à des étudiants diplômés de BTS (brevet de technicien supérieur), de DUT (diplôme universitaire de technologie) et de deuxième année de licence générale (L2). Elle peut accueillir également des étudiants en reprise d'études.

Synthèse de l'évaluation

Cette formation est de très bonne qualité. Elle constitue une référence dans son domaine et fonctionne depuis plus de huit ans en accueillant en moyenne une vingtaine d'étudiants par an, recrutés majoritairement au niveau national. Le profil des étudiants est cependant peu diversifié, très centré sur des BTS ; la LP ne recrute pas d'étudiants issus de L2. Les étudiants sont bien suivis pendant leur année de formation qui est très dense, et ils sont accompagnés dans la recherche d'une entreprise pour la signature d'un contrat de professionnalisation.

La LP est très spécifique et bien reconnue au niveau national, avec une excellente insertion professionnelle dans un secteur en pleine évolution qui exige un grand nombre de connaissances récentes.

Elle satisfait à la fois les étudiants et les entreprises, grâce à la mise en œuvre efficace de contrats de professionnalisation et la qualité des enseignements en évolution constante, en lien avec les progrès technologiques. Le recrutement de la plupart des diplômés est immédiat dans les entreprises ayant proposé les contrats de professionnalisation. Il n'y a pratiquement pas de poursuites d'études.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement réellement opérationnel. Ce conseil ne peut être remplacé, comme c'est le cas actuellement, par à une simple commission pédagogique dont la composition et le rôle ne sont pas clairement définis.

L'attractivité internationale est quasi inexistante, malgré l'originalité de la formation.

Points forts :

- Une formation originale avec une très bonne insertion professionnelle.
- La mise en œuvre très efficace de contrats de professionnalisation.
- Un très bon suivi des étudiants.

Points faibles :

- L'absence d'un véritable conseil de perfectionnement.
- Un recrutement très majoritairement centré sur des BTS

Conclusions et recommandations :

Le recrutement est réalisé majoritairement au niveau national (deux tiers des étudiants), et non régional. Cette situation qui semble confortable, peut cependant représenter un certain risque. La baisse de près d'un tiers du nombre de candidatures reçues en septembre 2015, attribuée à l'ouverture en 2014 de deux formations concurrentes à Caen et à Créteil, est à prendre en compte. Pour maintenir à un bon niveau les effectifs et la qualité de la formation, il serait souhaitable de diversifier le profil des étudiants recrutés en l'élargissant à des diplômés de DUT et de L2. La démarche de promotion de la LP auprès des instituts universitaires de technologie (IUT) et des licences d'informatique et d'électricité, électronique et automatisme (EEA) régionales doit être poursuivie. Par ailleurs, la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) pourrait être revitalisée.

Enfin, et conformément à la réglementation, il est indispensable de mettre en œuvre un véritable conseil de perfectionnement, regroupant à la fois les intervenants académiques et professionnels et les étudiants, organe de réflexion indispensable au bon fonctionnement et à la pérennité d'une telle formation.

Analyse

| | |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La formation est organisée en alternance. Elle est bien adaptée aux objectifs avec cinq semaines d'enseignement alternant avec deux fois deux mois puis quatre mois en entreprise, l'ensemble s'échelonnant de septembre à juillet où a lieu la soutenance du mémoire professionnel.</p> <p>Le premier semestre (S1) comporte 390 heures d'enseignement, dont 60 heures d'une option au choix parmi deux, 60 heures de projet. Les périodes en entreprise correspondent à 37 semaines.</p> <p>Les étudiants recrutés sont principalement diplômés d'un BTS et s'insèrent tous dans la vie professionnelle à l'issue de la formation. Aucun étudiant ne provient d'une L2.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>La LP <i>SPH</i> évolue au sein d'un réseau d'entreprises locales et nationales qui assurent plus de 80 % du recrutement des diplômés, après avoir accueilli ces mêmes étudiants en alternance.</p> <p>Bien qu'ayant des objectifs très professionnels, la LP <i>SPH</i> s'adosse à trois unités mixtes de recherche (UMR) locales renommées : l'IETR (Institut d'électronique et de télécommunications de Rennes) pour les télécommunications, l'IRISA (Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires) pour l'informatique, et l'IPR (Institut de physique de Rennes) pour la physique.</p> <p>L'environnement de la LP est donc très complet et diversifié, aussi bien sur le plan pédagogique que professionnel et associatif, et il constitue un atout pour le rayonnement de la formation et le placement des diplômés.</p> <p>Au sein de la communauté d'universités et d'établissements Université Bretagne Loire (ComUE UBL), dix LP apparaissant comme plus complémentaires que concurrentes à la LP <i>SPH</i> sont listées. La LP <i>Intelligence et distribution électrique des bâtiments</i> de Nantes est la plus proche thématiquement ; la LP <i>SPH</i> s'en différencie par sa composante « commerciale et produits communicants ».</p> |

| | |
|-------------------------------|---|
| | <p>Le recrutement et l'insertion professionnelle de la LP <i>SPH</i> est au deux tiers national, témoignant de sa spécificité et de son attractivité. Cependant, deux formations orientées vers l'efficacité énergétique, ouvertes en 2014 à Caen et Créteil, pourraient sérieusement concurrencer cette LP dans un proche avenir. La baisse d'un tiers des dossiers de candidatures en 2015 est attribuée en partie à cette concurrence récente.</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>Hormis pour l'enseignement de 30 heures d'anglais, l'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs de plusieurs sections du conseil national des universités - CNU (Informatique-, Milieux dilués et optique et Génie électrique, électronique, photonique et systèmes) et de professeurs agrégés/professeurs certifiés (PRAG/PRCE). Environ 200 heures sont assurées par un professeur associé (PAST) et par des professionnels, auxquels s'ajoutent environ 40 heures pour ces derniers consacrées aux séminaires.</p> <p>L'équipe pédagogique est nombreuse en raison du nombre important de séminaires de 3 heures et des très nombreux thèmes abordés. Elle se réunit avant chaque période d'alternance, mais ces réunions semblent se confondre avec celles d'une commission pédagogique, du jury annuel et du jury de soutenance de stage, où sont présents les professionnels.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique, son rôle et son mode de fonctionnement demanderaient à être formalisés et sont difficiles à évaluer.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Entre 2010 et 2014, l'effectif moyen est de 22 (maximum 26). Une baisse est prévisible en 2015 à la suite de la chute d'un tiers des candidatures attribuée à l'ouverture de formations nationales concurrentes.</p> <p>Un tiers des étudiants est recruté en Bretagne et sont en grande majorité titulaires d'un BTS. Selon les années, entre zéro et deux étudiants possèdent un DUT, et deux à trois étudiants, souvent en reprise d'étude, sont issus d'autres formations. Aucun étudiant ne provient de L2.</p> <p>Il n'y a pas d'étudiant inscrit en VAE ou en validation des acquis professionnels (VAP), bien qu'il soit indiqué que des candidats soient engagés dans des démarches de ce type pour une reprise d'études.</p> <p>Le taux de réussite est de l'ordre de 100 %. Entre 80 et 85 % des étudiants sont en contrat de professionnalisation, et 75 % de ces derniers s'insèrent dans l'entreprise au terme de leur contrat. Le dispositif de contrat de professionnalisation répond à une attente des professionnels du secteur qui généralement souhaitent embaucher à l'issue de la formation et est bien adapté à la LP <i>SPH</i>. Une information très en amont du recrutement pourrait sensibiliser les futurs étudiants à cette contrainte et les aider dans la finalisation de leurs démarches.</p> <p>Les données sur l'insertion professionnelle proviennent d'une enquête à 30 mois conduite jusqu'en 2012 par l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) et sont peu significatives. A partir de 2012, des enquêtes internes beaucoup plus complètes ont été réalisées. Selon les années, entre zéro et un diplômé par an est en poursuite d'études ; deux diplômés sont en recherche d'emploi trois mois après l'obtention de la LP, tous sont en emploi ensuite.</p> <p>Globalement, l'insertion professionnelle s'est améliorée depuis 2010 avec la mise en place des contrats de professionnalisation.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Les enseignants-chercheurs sont membres des trois UMR CNRS, l'IETR, l'IRISA et l'IPR. Un lien plus étroit avec la recherche n'est pas précisé, ce qui est logique dans le cadre d'une LP. Par ailleurs, la proximité de plusieurs masters locaux positionnés sur le même domaine d'activité est profitable puisque des diplômés de ces masters insérés dans la vie professionnelle recrutent des étudiants de la LP en contrat de professionnalisation.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La place de la professionnalisation est évidemment importante, et ce dès le début de l'année de formation de cette LP. Le nombre d'intervenants extérieurs engagés dans la formation et le succès de l'alternance en sont la preuve.</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complète, listant bien les compétences attendues et les secteurs d'activité. La LP <i>SPH</i> est, depuis plusieurs années, liée à un réseau d'entreprises en domotique/immotique qui permet le recrutement des diplômés.</p> <p>Un séminaire professionnel d'une semaine est organisé en janvier, avec la participation d'une dizaine d'entreprises du secteur. A cela s'ajoutent des visites dans des salons, et des travaux hebdomadaires s'appuyant sur une plate-forme d'expertise sur le bâtiment intelligent appelée HID (Habitat intelligent et durable).</p> |
| Place des projets et stages | <p>La formation est en alternance et majoritairement sous contrat de professionnalisation. Les rares étudiants n'étant pas sous ce régime (au maximum trois par année), sont en général en reprise d'études. L'alternance permet souvent de finaliser un contrat de professionnalisation avant la fin du cycle de formation. Le stage en alternance représente 30 crédits européens (ECTS).</p> <p>En S1, un projet tuteuré est réalisé sur la plate-forme HID, compté six ECTS.</p> |
| Place de l'international | <p>La politique en matière de langue est commune au champ de formation <i>MaNIA</i>, avec 30 heures d'anglais en S1. Le nombre d'ECTS attribué n'est pas précisé.</p> <p>Il n'y a pas d'échange avec l'étranger, les modalités du contrat de professionnalisation interdisant toute mobilité internationale des étudiants pendant le cycle de formation.</p> |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | <p>Les étudiants sont recrutés sur dossier, et sont issus majoritairement de BTS, et de quelques DUT. Une mise à niveau est organisée en début d'année universitaire et un accompagnement personnalisé leur est proposé dans la recherche d'entreprise en vue de la signature d'un contrat de professionnalisation.</p> <p>La faiblesse du recrutement local est déplorée dans le dossier fourni. Le recrutement au deux tiers national doit être à la fois perçu comme un atout et un handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un atout parce que participant au rayonnement de la formation et confortant l'aspect « référence » de Rennes 1 dans ce domaine ; - un handicap car pouvant constituer une faiblesse lorsque des formations concurrentes se développeront sur le territoire, ce qui est déjà le cas avec deux nouvelles formations. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | <p>Une plate-forme <i>Moodle</i> ainsi que la plate-forme HID sont à la disposition des étudiants.</p> <p>Les modalités relatives à l'adaptation du cursus aux étudiants ayant des contraintes (handicap, sportifs de haut niveau), à la politique en matière de langue et à la VAE, sont communes au champ de formation <i>MaNIA</i>.</p> |
| Evaluation des étudiants | <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont communes à l'Université de Rennes 1. L'ensemble des évaluations a lieu sous forme de contrôle continu (CC).</p> <p>Le stage fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale en présence de l'ensemble des industriels concernés.</p> <p>Le rendu des évaluations est parfois jugé comme trop tardif et le cumul de ce retard avec les périodes d'alternance augmente le délai de prise en compte des difficultés possibles d'un étudiant. L'équipe pédagogique est consciente de ce point qui devra être amélioré.</p> <p>La composition du jury est validée par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'Université. Celui-ci se réunit une fois par an, après le jury de soutenance du mémoire professionnel. Il discute des résultats des étudiants, du bilan du déroulement des périodes en entreprise et des modifications à envisager. A ce titre, ce jury reprend une partie des fonctions du conseil de perfectionnement.</p> |

| | |
|--|--|
| Suivi de l'acquisition des compétences | <p>La démarche suit les directives communes aux formations du champ <i>MaNIA</i>.</p> <p>Un carnet de liaison entre la formation et le tuteur de l'entreprise d'alternance permet de suivre et d'évaluer l'acquisition des compétences de l'étudiant.</p> |
| Suivi des diplômés | <p>En plus du suivi des diplômés assuré par l'OSIPE au niveau de l'Université, la formation a complété ces enquêtes par ses propres enquêtes internes depuis 2012.</p> <p>La journée dédiée à la remise des diplômes complète les résultats de cette enquête et permet un retour d'information sur l'insertion des diplômés deux à trois mois après la fin des études.</p> |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | <p>L'existence d'un conseil de perfectionnement ou son équivalent n'est pas clairement indiquée.</p> <p>Des réunions avec les étudiants, les professionnels, semblent bien exister, au moins à l'issue de la soutenance de stage, mais sans une formalisation et un calendrier précis. A ce sujet, la composition et le rôle de la commission pédagogique ne sont pas clairs.</p> <p>Chaque période universitaire est évaluée par les étudiants avec les enseignants, ainsi qu'à la fin de chaque période d'alternance avec le tuteur. De plus, un questionnaire est proposé aux étudiants à la fin de la dernière période universitaire. L'ensemble des informations récoltées est discuté par la commission pédagogique.</p> |

Observations de l'établissement

| | |
|----------------------------|--|
| Champ de formation | Mathématiques, numérique et ingénieries associées |
| Intitulé du diplôme | Licence professionnelle Electricité Electronique : Services et produits pour l'habitat : conseil, vente, intégration |

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

L'équipe de formation ne souhaite pas apporter de précisions, en réponse aux remarques formulées par le comité d'experts.

David ALIS

Président de l'Université de Rennes 1

